

## **PARTIE VIII- C - SOUS-GROUPE DE L'ESPACE AERIEN ET DE L'EXPLOITATION DES AERODROMES (AAO/SG)**

### **8-C.1. Termes de référence**

8-C.1.1. AAO/SG est établi et mandaté par l'AASPG pour favoriser la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et mener des activités spécifiques visant à permettre à l'AASPG de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités dans les domaines AOP et ATM/SAR.

### **8-C.2. Principales fonctions**

8-C.2.1. Pour s'acquitter de ces fonctions, le sous-groupe doit, sous la direction de l'AASPG :

- a) favoriser la mise en œuvre des éléments applicables des mises à niveau par blocs de systèmes d'aviation (ASBU) de l'OACI assignés par l'AASPG.
- b) réaliser des projets de mise en œuvre à l'appui des États dans les domaines AOP, ATM et SAR, conformément à la méthodologie ASBU et aux objectifs de performance régionaux, afin d'aider les États à mettre en œuvre les SARP et satisfaire les exigences régionales.
- c) prendre les mesures nécessaires pour une planification et une mise en œuvre cohérentes des systèmes AOP, ATM et SAR dans la région AFI, afin de faciliter la réalisation de l'objectif de continuité du système de navigation aérienne, d'interopérabilité et d'harmonisation au sein de la région et avec d'autres régions.
- d) contrôler en permanence l'adéquation des exigences dans les domaines AOP et ATM/SAR en tenant compte de l'évolution des besoins des usagers, des exigences opérationnelles et des développements technologiques, conformément à la méthodologie ASBU.
- e) veiller à ce que les initiatives en matière d'environnement dans le domaine OP soient identifiées et développées de manière cohérente, et rendre compte de leurs résultats.
- f) identifier et collecter, État par État, des informations sur les carences dans les domaines AOP, ATM et SAR, conformément à la méthodologie uniforme approuvée par le Conseil et aux orientations de l'AASPG ; analyser et proposer des solutions ; rendre compte des progrès réalisés et les obstacles au-delà des capacités du sous-groupe.

### **8-C.3. Tâches**

- a) Coordonner et diriger les réunions du sous-groupe AAO.
- b) Mettre au point le cadre de la mise en place des équipes projet et le soumettre à l'examen de l'AASPG.
- c) Superviser les performances des équipes projet relevant du sous-groupe AAO et fournir des orientations.

- 
- d) Contrôler les résultats de la mise en œuvre des éléments pertinents de l'ASBU applicables à la région AFI.
  - e) Coordonner avec l'IIM/SG la mise en œuvre de tous les éléments ASBU pertinents afin de garantir une relation de mise en œuvre solide et harmonisée des exigences opérationnelles, des infrastructures de soutien et de l'information numérique.
  - f) Examiner et actualiser la liste des carences concernant les domaines AGA, ATM et SAR et proposer des mesures correctives.
  - g) Procéder à un examen périodique de l'ANP AFI et mettre à jour les informations relatives aux domaines AGA, ATM et SAR.
  - h) Évaluer la gravité de la gestion de la faune et l'état de la mise en œuvre des mesures appropriées de réduction du risque d'impact d'oiseaux dans la région.
  - i) Évaluer la prestation des services de sauvetage et de lutte contre l'incendie ainsi que la planification des urgences dans les aérodromes internationaux de la région AFI, et surveiller le passage à l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement pour la lutte contre l'incendie.
  - j) Évaluer et surveiller l'impact de l'introduction des nouveaux aéronefs gros-porteurs (NLA) dans la région AFI, en particulier les exigences relatives aux aérodromes de dégagement.
  - k) Examiner, évaluer et fournir des orientations par rapport à l'impact des opérations des NLA sur les aérodromes de la région AFI.
  - l) Évaluer et contrôler la mise en œuvre de la certification des aérodromes internationaux.
  - m) Évaluer et contrôler la mise en œuvre de nouveaux systèmes d'approche et d'atterrissement afin d'assurer une transition en douceur et d'optimiser les performances des systèmes mis en œuvre.
  - n) Évaluer et surveiller l'application des exigences de certification des aérodromes.
  - o) Évaluer et surveiller la mise en œuvre des exigences relatives au système de gestion de la sécurité dans les aérodromes et les ANSP.
  - p) Maintenir et améliorer continuellement et systématiquement l'efficacité et la sécurité dans la planification et la gestion de l'espace aérien pour optimiser le flux du trafic.
  - q) Accompagner les progrès dans la mise en œuvre du PBN, en accordant la priorité au développement de concepts d'espace aérien pour en augmenter la capacité et améliorer l'efficacité.
  - r) Favoriser l'utilisation progressive et flexible de l'espace aérien (FUA) par la mise en place d'un système solide de coopération civilo militaire aux niveaux régional et national.

- 
- s) Suivre le maintien et l'amélioration constante des niveaux de sécurité des opérations RVSM, donner des orientations et recommander des mesures correctives ; appuyer les fonctions d'ARMA.
  - t) Suivre les tendances des notifications de conditions non satisfaisantes (UCR), notamment les incidents ATS, par l'intermédiaire du TAG et de l'AIAG, recommander des mesures correctives le cas échéant et suivre les performances.
  - u) Évaluer les exigences et suivre la mise en œuvre des services de recherche et de sauvetage.
  - v) Promouvoir et appuyer les efforts déployés par les États pour établir des accords et des organismes SAR sous-régionaux afin de renforcer les capacités SAR.
  - w) Procéder à des évaluations exhaustives et des mises à jour de toutes les conclusions et décisions dans le cadre de l'AASPG qui sont applicables au sous-groupe AAO afin d'en pérenniser la pertinence.

#### **8-C.4. Méthodes de travail**

8-C.4.1. Le Sous-groupe se réunit au moins une fois par an en tenant compte du calendrier des autres activités de l'AASPG. Entre les réunions, il utilise les moyens de communication électronique disponibles, notamment la téléconférence, pour faire avancer ses activités et tenir ses membres informés des questions qui les préoccupent, ainsi que pour examiner des points spécifiques.

8-C.4.2. Compte tenu du fait que le SG représente les intérêts de la région et que tous les États membres de l'AASPG ne seront pas nécessairement représentés au sein d'un SG, les représentants des États participants devront travailler davantage en tant qu'experts dans leurs domaines respectifs, par opposition aux délégués qui ne participent que dans l'intérêt de leur État. Tout en faisant preuve de la diligence professionnelle requise et sans préjudice de la souveraineté et de l'intégrité des États, le SG travaille avec un minimum de formalités pour faciliter une exécution efficace.

#### **8-C.5. Composition**

8-C.5.1. Les détails de la composition des sous-groupes sont fournis à la Deuxième partie, §5.11 à §517 du Manuel.

#### **8-C.6. Programme de travail des réunions du Sous-groupe AAO**

8-C.6.1. Le programme de travail de l'AAO/SG est établi sur la base de l'ordre du jour générique ci-après.

---

| <b>Point</b>                         | <b>Description</b>                                                                                                 |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Point de l'ordre du jour n°1</b>  | Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail                                                             |
| <b>Point de l'ordre du jour n°2</b>  | Etat de mise en œuvre des conclusions et décisions de des réunions AAO/SG et de l'AASPG applicables au sous-groupe |
| <b>Point de l'ordre du jour n°3</b>  | Réalisations dans les domaines de l'espace aérien et de l'exploitation des aérodromes                              |
| <b>Point de l'ordre du jour n°4</b>  | Carences de la navigation aérienne                                                                                 |
| <b>Point de l'ordre du jour n°5</b>  | Activités à coordonner avec les sous-groupes IIM et SMO                                                            |
| <b>Point de l'ordre du jour n°6</b>  | Difficultés de mise en œuvre rencontrées par le sous-groupe                                                        |
| <b>Point de l'ordre du jour n°7</b>  | Recommandations /mesures proposées à l'intention du siège de l'OACI                                                |
| <b>Point de l'ordre du jour n°8</b>  | Examen des termes de références, de la composition et du prochain programme de travail de AAO/SG                   |
| <b>Point de l'ordre du jour n°9</b>  | Questions diverses                                                                                                 |
| <b>Point de l'ordre du jour n°10</b> | Projet de conclusions/décisions de la réunion AAO/SG                                                               |